



Mention « Économie et management public », parcours Master 2
INGÉNIERIE DES PROJETS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

co-accrédité avec l'Université de Montpellier (UM).

Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PROJETS

2019/2020

OBJECTIF

Ce programme constitue une formation post-universitaire qui s'adresse à des personnes titulaires d'un diplôme universitaire de niveau bac+4 minimum (M1 ou diplôme d'ingénieur) et ayant une formation initiale et/ou une expérience professionnelle en lien avec le domaine du développement rural (agronomie/agriculture, économie, géographie, sociologie rurale).

L'objectif est de former aux métiers de l'ingénierie des politiques et des projets au service du développement des territoires ruraux, tels que des chefs de projets, des responsables de programmes de développement, des cadres du développement local ou des chargés d'études auprès des collectivités territoriales, des organisations et des institutions de développement agricole et rural. Les évolutions récentes du monde rural ont en effet favorisé l'émergence de nombreuses structures et institutions de développement rural et territorial, qui mettent en œuvre des programmes et des opérations de développement et d'aménagement des territoires ruraux. De fait, ces structures recherchent des personnes hautement qualifiées et spécialisées dans le développement territorial.

La formation du CIHEAM-IAMM, en plus d'apprendre à des économistes et à des ingénieurs à travailler ensemble en leur donnant le langage commun indispensable à un travail d'équipe, offre à la fois un apprentissage des outils théoriques et pratiques mais aussi l'acquisition d'une expérience professionnelle (stages individuels et collectifs) permettant d'être en contact avec les acteurs locaux et les réalités du terrain et d'être opérationnel dès la fin de la formation.

La formation permet d'acquérir :

- des savoirs : les théories du développement, les fondements théoriques des approches du développement des territoires ruraux, les notions de durabilité sociale et environnementale,
- des savoir-faire : faire le diagnostic d'un territoire, conduire des enquêtes, élaborer des projets de développement rural, monter des dossiers, faire une évaluation économique et financière d'un projet de développement territorial,
- des savoir-être : travailler en équipe pluridisciplinaire, faire l'interface entre les aspects techniques et socio-économiques.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

Prérequis (septembre)

- Mise à niveau en économie : rappel des notions fondamentales en micro-économie et gestion, comptabilité, macro-économie et statistique.
- Introduction à l'agronomie.

Module 1 : Economie du développement rural (septembre)

Concepts et méthodes utilisés pour l'analyse du développement en général et du développement des territoires ruraux.

Module 2 : Méthodes et outils de diagnostic (octobre)

- Apprentissage des méthodes de diagnostic rapide appliqué sur une zone rurale.
- Lecture d'un territoire rural à partir de la notion et des approches de vulnérabilité et capacité d'adaptation.
- Initiation à l'analyse des données et au système d'information géographique

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Quinze modules	45 ECTS
Stage et mémoire	15 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, en partenariat avec l'UM.

Un stage en milieu professionnel est obligatoire à partir de mi-mars.

En fonction des places disponibles, les modules peuvent être suivis en tant que formation courte.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science	60 ECTS
----------------------------	---------

ADMISSION

L'admission sur dossier est décidée par une commission composée des représentants des institutions co-accréditées. La formation est ouverte aux économistes, agronomes ou géographes voulant se spécialiser en économie des projets de développement ou en développement rural.

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate. Des prérequis en économie sont exigés.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr/>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 19 avril 2019.

DIPLOMES

Master 2

délivré par le CIHEAM-IAMM et l'UM

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats des pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidature.



Module 3 : Diagnostic territorial (octobre-novembre)

Diagnostic socio-économique appliqué sur un territoire rural à partir des entretiens avec les acteurs locaux et d'enquêtes statistiques auprès des producteurs.

Module 4 : Durabilité du développement en Méditerranée (novembre)

- Analyse critique du concept de développement durable.
- Présentation des grands concepts issus de la durabilité, services écosystémiques et adaptation au changement climatique.
- Mesures et principaux indicateurs de la durabilité : empreinte écologique.
- Analyse sociale du cycle de vie, processus et politiques de mise en œuvre : application aux zones humides.

Module 5 : Politiques agricoles internationales et nationales (décembre)

- Politiques agricoles : histoire de trajectoires nationales et de modes de coordination internationale.
- Analyse de politiques : celle de l'Union Européenne et celles des pays d'Afrique du Nord.

Module 6 : Évaluation de l'utilité totale (valeurs marchandes) (janvier)

- Acquisition des concepts et des méthodes pour évaluer un projet.

Module 7 : Élaboration de projets (janvier)

- Du diagnostic à l'élaboration des projets : méthodes et diversité des projets.
- Acquisition des outils d'élaboration d'un projet : initiation au « cadre logique », acceptabilité sociale, études d'impact environnemental et de faisabilité.

Module 8 : Évaluation financière (janvier-février)

- Acquisition des différents concepts et méthodes de l'évaluation financière d'une opération de développement.
- Application informatique de l'évaluation financière : études de cas sur Excel.

Module 9 : Évaluation de l'utilité totale (valeurs non marchandes) (février)

- Présentation des différents types de valeurs d'un actif non-marchand.
- Maîtrise des enjeux scientifiques de l'évaluation des actifs non-marchands.
- Protocoles de mesure : cas d'application.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Module 10 : Méthode d'évaluation des politiques publiques (février)

- Champ de l'évaluation des politiques publiques et modalités de son institutionnalisation.
- Protocoles de mise en œuvre et de mesures.

Module 11 : Valeur d'activité et multiplicateurs (février-mars)

- Différence entre la valeur d'utilité totale et la valeur d'activité totale (principales approches et méthodes).
- Complémentarités entre l'évaluation financière et l'évaluation économique de projets appliquées à un territoire.

Module 12 : Évaluation de l'utilité sociale (mars)

- Notion d'utilité sociale, fondements théoriques, domaines d'application.
- Méthodes et contextes d'application de la valeur d'utilité sociale.

Module 13 : Évaluation du capital humain (janvier-mars)

- Applications de la théorie du capital humain en termes de politiques publiques.
- Méthodes d'évaluation.

Module 14 : Ateliers de méthodes de recherche (octobre-mars)

- Méthodologie de la recherche : formulation d'une problématique, cadre conceptuel et élaboration d'une méthodologie de travail.
- Formation à la recherche documentaire.

Module 15 : Langue vivante Anglais (octobre-mars)

- Expression orale et écrite adaptée à un contexte académique et/ou professionnel.

Projet de stage (mars)

Préparation d'un projet de recherche structurant les différents aspects du stage individuel : travaux de terrain et d'analyse.

Stage individuel en situation professionnelle, rédaction et soutenance du mémoire de M2 (avril-septembre)

Ce stage se réalise dans le cadre de structures de développement, bureaux d'études, ONG, etc. Deux étudiants pourront être associés, avec des compétences complémentaires, à la réalisation de l'étude d'un même projet. Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme de Master.

Coordinatrice :

Mélanie REQUIER-DESJARDINS

Tél. : (33) (0)4 67.04.31.88

E-mail : requier@iamm.fr

